

|                     |  |
|---------------------|--|
| <b>Zeitschrift:</b> | Le Tracteur et la machine agricole : revue suisse de technique agricole                      |
| <b>Herausgeber:</b> | Association suisse pour l'équipement technique de l'agriculture                              |
| <b>Band:</b>        | 29 (1967)  |
| <b>Heft:</b>        | 11   |
| <b>Rubrik:</b>      | La 40ème Assemblée des délégués de l'Association suisse de propriétaires de tracteurs à Sion |

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 12.01.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

## **La 40<sup>ème</sup> Assemblée des délégués de l'Association suisse de propriétaires de tracteurs à Sion**

La 40ème Assemblée des délégués de l'Association suisse de propriétaires de tracteurs a eu lieu à Sion les 16 et 17 septembre 1966. C'est la première fois que ces derniers ont été les hôtes de la section valaisanne. Alors que la séance du Comité central se tenait durant l'après-midi du 16, les autres Délégués eurent l'occasion de visiter l'Ecole cantonale d'agriculture sous la conduite de Monsieur Franz Widmer (gérant de la section du Valais), en particulier la nouvelle halle aux machines qui venait d'être construite.

A l'issue de l'excellent souper qui fut servi à l'Hôtel du Cerf, Monsieur Marc Constantin, président de la section invitante et député, adressa de cordiaux souhaits de bienvenue à tous les représentants de l'ASPT accourus de près ou de loin. Il évoqua brièvement les soucis et les joies d'une petite section, qui n'a malheureusement pas la possibilité de jouer les amphitryons généreux. Mais ce qui est offert vient du cœur. Il invita les «tractoristes» à se rendre au château de Valère pour y assister au spectacle historique «Son et Lumière». Se réjouissant de participer à cette manifestation, les Délégués gravirent dans la fraîcheur du soir la colline voisine où trônait le château. Ce qui fut présenté là-haut aux spectateurs-audiiteurs, entre les deux ruines des Châteaux de Valère et de Tourbillon, dépassait le cadre de la pièce de théâtre. C'était de l'histoire vivante. Lorsqu'on lit les heures et malheurs du Valais dans un livre d'histoire, on ne participe pas directement aux événements, car l'intervalle de temps qui les sépare est trop grand. A Sion, au cours de ce magnifique spectacle «Son et Lumière», seul l'essentiel était montré et chaque événement suivait l'autre de très près. En redescendant plus tard la colline, chacun pensait encore intensément à tel ou tel épisode auquel il venait d'assister visuellement et auditivement. Après cette représentation, nous avons tous éprouvé davantage de sympathie pour ce vaillant petit peuple qui dut constamment lutter contre les forces de la nature, les puissances étrangères et les intrigues de toute sorte, ainsi que contre diverses épizooties. On s'explique aussi mieux les aspects caractéristiques et originaux des habitants de ce beau canton. Lorsqu'on franchit ensuite le seuil d'un restaurant, on commande presque sans réfléchir un verre du meilleur des vins. On a envie de trinquer à la mémoire des courageux Valaisans des temps anciens et de leurs tout aussi valeureux descendants. A votre bonne santé, fils hardis de cette belle vallée du Rhône! C'est ce que nous avons fait ce soir-là, et plus d'une fois, avec un entrain croissant. Notre enthousiasme s'exprima aussi par des applaudissements nourris lorsqu'un groupe de Valaisannes en costume du pays, venues de Saint-Léonard, charma toute l'assistance par ses productions pleines de grâce....

Les Délégués se sont réunis le lendemain matin à l'Hôtel du Cerf.

Le procès-verbal de la dernière assemblée, de même que le rapport d'activité et les comptes annuels pour 1965/66, ont été approuvés. Le décompte final concernant le Centre de cours I (Riniken) leur fut également soumis. Les frais globaux que ce bâtiment a entraînés, y compris le terrain, les taxes perçues pour les raccordements et les frais de notariat, s'élèvent à Fr. 207 678.95. Quant aux installations, nous avons dû dépenser jusqu'ici la somme de Fr. 19 690.—. Chacun a reconnu que ce centre est de conception aussi simple que rationnelle, et qu'on a construit pour un prix relativement peu élevé. Le décompte en question a été également approuvé par les Délégués après ces quelques explications et décharge en fut donnée aux organes responsables. En ce qui touche le Centre de cours II (Grange-Verney), l'assemblée apprit que le canton de Vaud tenait à construire lui-même et que l'Association suisse de propriétaires de tracteurs agricoles pourrait prendre en location la nouvelle halle aux machines et la salle de théorie rénovée. Le gros œuvre de la halle dont il s'agit est déjà achevé à l'heure actuelle, de sorte que conformément au programme prévu, on aura la possibilité de l'utiliser dès le 21 novembre 1966. Les Délégués n'ont rien à objecter à ce que le canton de Vaud construise ce centre. Ils se déclarent aussi d'accord avec le programme d'activité 1966/67 tel qu'il a été établi ainsi qu'avec la liste des cours qui seront donnés aux deux centres en 1966/67. La cotisation annuelle versée à l'association suisse (Fr. 7.— par sociétaire avec le périodique) ne subit pas de modification. On admet cependant qu'une augmentation de Fr. 1.— deviendra inévitable à partir de l'exercice 1967/68. Le budget, basé sur la cotisation susmentionnée, fut également adopté par les Délégués. Par ailleurs, l'assemblée a été aussi unanime pour trouver que l'ASPT doit adapter ses activités à l'époque à laquelle nous vivons ainsi qu'aux conditions techniques et aux conditions d'exploitation actuelles. C'est la raison pour laquelle elle a décidé de compléter l'article 2 des statuts afin d'étendre les activités de notre organisation en assumant aussi la défense des intérêts des communautés régionales d'utilisation de matériels agricoles. Afin de mieux être en mesure de remplir cette nouvelle tâche, il a été constitué une Commission technique III formée des membres suivants: Président: M. Fritz Gerber, Hardhof, Schüpfen BE. Membres: MM. Fritz Hauser, Heimgarten, Bülach ZH, Hans-Rudolf Hebeisen, Worb BE, Hermann Schwarz, Berghof, Tägerwilen TG et Niklaus Wolfisberg, Oberhilti, Hohenrain LU. Un siège a été réservé pour le moment à l'intention de la Suisse romande. Il sera occupé dès que des communautés régionales d'utilisation de matériels agricoles y seront fondées. Aux termes de l'article 31 des statuts, Monsieur Fritz Gerber, président de la CT III, a été élu membre du Comité central. Sur proposition de ce dernier, les Délégués ont décidé d'affilier notre association au Service alémanique d'informations agricoles et à l'Association suisse de normalisation. Vers la fin, la section argovienne fut encore chargée de mettre sur pied la 41ème Assemblée des délégués (en septembre 1967).

Au début de l'après-midi, les Délégués se rendirent en car au barrage de la Grande Dixence. Ce que les Valaisans ont créé là-haut au milieu de sauvages rochers confine au grandiose. Comme le poète, on aurait envie de déclamer: «Saisi d'étonnement et d'admiration.....»

C'est tout réjouis par cette belle excursion que les Délégués regagnèrent leurs pénates à une heure assez tardive. Chacun était heureux d'avoir découvert un nouveau coin magnifique de notre pays aux aspects si variés. Nous remercions de tout cœur nos chers amis du Valais, en particulier Messieurs Marc Constantin et François Widmer, qui avaient mis tous leurs soins à nous préparer un aussi agréable séjour aux sources du Rhône. Au revoir, amis valaisans!

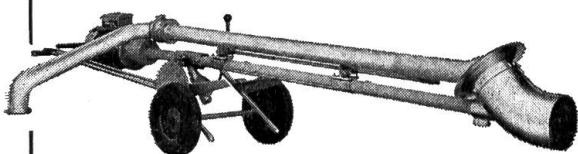
Le chroniqueur

*Conducteurs de tracteurs,  
faites connaître assez tôt  
votre intention  
de changer de direction !*

### **Le mixer-pompe FRÜH pour le fumier et le lisier**

est également précieux comme **bras-seur**, car il peut mélanger vite et bien une masse de plus de 100 m<sup>3</sup>.

- La très forte succion qui se produit dans le pot d'aspiration (breveté) permet de bien émietter le fumier et la croûte flottante la plus épaisse.
- Pour le pompage, il suffit d'actionner un levier.
- Machine à grande capacité de travail, ne s'obstruant jamais et s'amorçant d'elle-même.
- Essayée et approuvée par l'IMA.

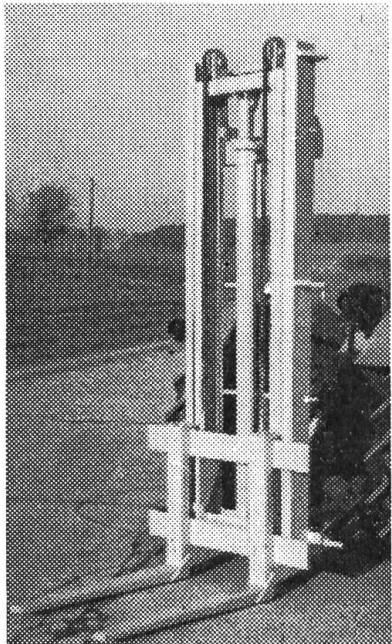


**Mixer-pompe électrique** de grand rendement et de prix avantageux.



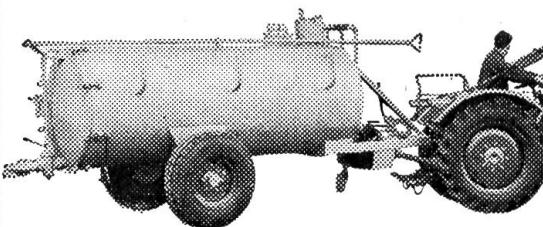
Jakob Früh — Münchwilen TG  
Fabrique de machines ☎ (073) 6 24 33  
Comptoir Suisse: halle 18, stand 1802

# Sensa



Fabrication suisse

**Elévateur hydraulique à fourche**, à monter sur le relevage de tracteurs.  
Charge utile 500 à 1000 kg.



**Citerne «Sensa» à pression et dépression**, faisant ses preuves depuis 1962  
Contenance 2100 à 4000 lt.

Demandez prospectus et prix  
**J. Zbinden, Ateliers de constructions,**  
1725 Posieux FR, Tél. (037) 31 12 36